

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LE VACCIN ANTIGRIPPAL

La grippe est une infection grave qui peut rendre malade et entraîner une hospitalisation ou même la mort. Nul n'est à l'abri de la grippe. Votre meilleur moyen de défense contre la grippe, c'est le vaccin antigrippal.

LE VACCIN ANTIGRIPPAL EST-IL EFFICACE?

Le vaccin antigrippal aide votre organisme à constituer ses mécanismes de défense et le rend plus résistant aux virus de la grippe. Le vaccin antigrippal est sûr et vous aide à rester en santé et à éviter la grippe.

Puisque les virus de la grippe sont toujours en mutation, le vaccin est mis à jour chaque année. Chaque saison de la grippe, le vaccin antigrippal est élaboré de manière à vous protéger contre les souches de virus les plus répandues qui seront en circulation. De là l'importance de se faire vacciner chaque année. Pendant les années où l'on a réussi à bien adapter la composition du vaccin antigrippal aux souches virales en circulation, le vaccin antigrippal peut prévenir jusqu'à 60 % des infections grippales chez les adultes et les enfants en santé. L'efficacité du vaccin est parfois moindre chez les personnes âgées.

Il arrive qu'une personne attrape la grippe même si elle a été vaccinée contre la grippe. Cela peut se produire pour deux raisons. La personne a pu être exposée à un virus de la grippe avant de se faire vacciner. Ou elle peut attraper une souche virale qui n'est pas couverte par le vaccin de l'année en cours. Cependant, si vous attrapez quand même la grippe après avoir été vacciné, elle vous rendra sans doute moins malade.

LE VACCIN ANTIGRIPPAL EST-IL SÛR?

Le vaccin antigrippal est très sécuritaire! Au cours des 50 dernières années, des millions de personnes ont reçu le vaccin antigrippal. Comme tous les médicaments, les ingrédients qui entrent dans la composition du vaccin antigrippal font l'objet de tests pour en assurer l'innocuité. Santé publique Ontario et l'Agence de la santé publique du Canada vérifient régulièrement l'innocuité du vaccin antigrippal.

Même si certains effets secondaires mineurs peuvent se produire après la vaccination, ils ne durent pas longtemps (généralement un ou deux jours seulement). Les effets secondaires sont habituellement une légère douleur, une rougeur ou une enflure au point d'injection. Les réactions graves au vaccin antigrippal sont très rares.

QU'EST-CE QUE LE VACCIN ANTIGRIPPAL?

Le vaccin antigrippal contient des virus morts; puisqu'ils sont morts, le vaccin ne peut pas causer la grippe. Vous ne pouvez pas attraper la grippe en vous faisant vacciner contre la grippe.

Le vaccin antigrippal contient une petite quantité de protéines d'oeuf. Il demeure sécuritaire pour les personnes qui ont une allergie aux oeufs. Demandez à votre fournisseur de soins de santé si le vaccin antigrippal vous convient.



LE VACCIN ANTIGRIPPAL CAUSE-T-IL DE LA DOULEUR?

Le vaccin antigrippal peut donner une sensation de pincement ou de piqûre qui ne dure que quelques secondes. Se faire vacciner contre la grippe ne prend vraiment pas de temps!

La meilleure façon d'éviter la douleur pendant que vous recevez le vaccin antigrippal, c'est de détendre le bras. Lorsque les muscles du bras sont tendus, la douleur est pire.

Si vous craignez de ressentir de la douleur pendant l'administration du vaccin antigrippal, vous pouvez utiliser un médicament qui insensibilise la peau (crème ou timbre) avant la vaccination. Ce médicament est en vente libre. Demandez à votre fournisseur de soins de santé de vous dire quand et à quel endroit appliquer le produit.

Après l'injection, utilisez un linge imbibé d'eau fraîche pour réduire la rougeur, la sensibilité ou l'enflure près du point d'injection.

QUI NE DOIT PAS RECEVOIR LE VACCIN ANTIGRIPPAL?

Il **ne faut pas** administrer le vaccin antigrippal aux personnes suivantes :

- les nourrissons de moins de 6 mois;
- toute personne qui a éprouvé une grave réaction allergique lors d'une dose précédente ou est allergique à l'un des ingrédients du vaccin (sauf les oeufs);
- toute personne qui a présenté le syndrome de Guillain-Barré dans les six semaines suivant l'administration précédente du vaccin antigrippal.

Votre fournisseur de soins de santé peut vous renseigner sur les ingrédients du vaccin et vous dire s'il est sûr pour vous.

Pour en savoir plus sur le vaccin antigrippal, veuillez vous rendre sur ontario.ca/grippe.